

Fernand BENTOLILA
Université René-Descartes

ESQUISSE DU SYSTEME VERBAL FRANCAIS

Nous voulons, dans cet article, décrire le système verbal du français en appliquant les méthodes d'analyse de la linguistique fonctionnelle d'André Martinet. Par système verbal on entend l'ensemble des classes de déterminants grammaticaux du verbe. Chaque classe regroupe des monèmes¹ dotés des mêmes compatibilités (possibilités relationnelles) et qui, en outre, s'excluent l'un l'autre dans la chaîne. Ces déterminants grammaticaux du verbe ne déterminent qu'un seul type de noyau (la classe des verbes) et ne peuvent pas eux-mêmes recevoir de détermination. J'examinerai successivement les problèmes posés par le présent de l'indicatif, le subjonctif, l'infinitif, les participes, le passif, le futur prochain, la forme en -rait, les «formes composées». Puis je proposerai un classement des unités et les tableaux des formes.

Le cas du présent de l'indicatif

Devons-nous poser un monème présent de l'indicatif ou considérer que dans le syntagme verbal (*il*) fait nous avons simplement la «forme nue» du verbe - comme le soutient André Martinet en s'appuyant sur le caractère dépouillé de la forme et l'absence de spécificité du signifié? Cette question a fourni la matière d'un débat² auquel le lecteur pourra se reporter. Comme je le suggérais

1 Un monème est une unité minimale dotée d'un sens et d'une forme phonique. Pour accéder au statut de monème, un segment doit faire l'objet d'un choix c'est-à-dire qu'il doit pouvoir être opposé - avec modification de sens - à un autre monème ou à sa propre suppression.

2 Voir *La linguistique* 1988-1, vol. 24.

dans la conclusion de ce débat, je ne crois pas qu'il soit possible, dans l'état actuel de notre réflexion théorique, d'apporter la preuve décisive que telle forme verbale est la forme nue du verbe. C'est pourquoi, dans cette esquisse, je considérerai, pour l'instant, le présent de l'indicatif comme un monème.

En revanche, je ne pose pas de monème «indicatif» car la commutation ne nous livre jamais une telle unité. Si l'on voulait à tout prix garder cette étiquette, elle pourrait servir à caractériser un ensemble de déterminants possédant un trait sémantique commun, celui de réel.

Le subjonctif

En français quotidien nous avons deux syntagmes verbaux comprenant le subjonctif : *fasse* et *ait fait* auxquels s'ajoutent, dans l'usage relevé ou littéraire *fît* et *eût fait*. Mais la commutation ne permet d'établir que deux ensembles de choix différents {subjonctif} ~ {ubjonctif + parfait}. En effet, en français contemporain, on ne peut jamais opposer *fasse* à *fît* ni *ait fait* à *eût fait*. Mais on peut opposer *fasse* ~ *ait fait* ou *fît* ~ *eût fait*. Donc *fasse* et *fît* d'une part, *ait fait* et *eût fait* d'autre part, sont en fait des variantes combinatoires conditionnées par le temps du verbe qui régit la subordonnée. Comparer: *Pierre cherche quelqu'un qui fasse l'escalier* et *Pierre cherchait quelqu'un qui fît l'escalier*. Dans chacun de ces deux énoncés, le verbe *faire* est déterminé par le seul monème subjonctif.

La forme en -rait («conditionnel»)

On peut voir dans ce segment *-rait* un seul monème (le «conditionnel» de la grammaire traditionnelle) ou deux monèmes comme le fait, par exemple, André Martinet dans la *Grammaire fonctionnelle du français*. aPrtant d'énoncés comme *il disait qu'il viendrait* où la forme en *-rait* a une valeur de «futur dans le passé», Martinet voit dans ce segment *-rait* deux unités : le futur (*-r-*) et la «vision décalée dans le passé» (*-ait*).

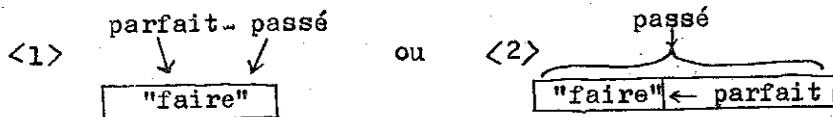
Ces deux analyses sont valables, chacune s'appuyant sur l'une des deux valeurs possibles de cette forme. Pour des raisons didac-

tiques, je préfère considérer cette forme en *-rait* comme un seul monème.

Les « formes composées »

Pour rendre compte des formes composées du verbe français, on peut soit poser sept nouvelles unités (*a fait, avait fait, aura fait, eut fait, aurait fait, ait fait, aie fait*), soit poser une seule unité nouvelle, le parfait qui, en concomitance avec les déterminants des formes simples, donne les formes composées. C'est cette dernière solution qu'adopte par exemple la *Grammaire fonctionnelle du français* qui voit dans *avait fait*: «faire» + parfait + passé.

Pour ma part, c'est cette solution que je retiendrai aussi, tout en soulignant la nécessité de hiérarchiser les déterminants co-existants³. Si l'on veut illustrer la chose par un schéma, on dira qu'un syntagme verbal comme (il) *avait fait* peut être représenté de deux façons :



Bien que je n'aie aucun argument formel à avancer c'est le schéma n° 2 qui satisfait le mieux mon intuition des rapports de détermination. Ce schéma me semble être réalisé en grec moderne où la classe des aspects entretient une relation plus étroite avec le verbe: en effet, dans cette langue, tout syntagme verbal comporte obligatoirement⁴ un déterminant appartenant à cette classe: le continu, le ponctuel ou le parfait.

L'infinitif et les participes

Très souvent dans les systèmes verbaux, on rencontre des complexes comme les infinitifs, les participes, les gérondifs, les

3 Pour plus de détails, voir *La linguistique* 1988-1, vol. 24 p. 88 sq.

4 Cette affirmation ne vaut que si le descripteur du grec pose trois monèmes (continu, ponctuel et parfait) et ne considère pas le continu ou le ponctuel comme la forme nue du verbe.

supins, les noms d'action ou d'agent. Certaines de ces unités sont parfois traitées comme des déterminants grammaticaux du verbe (et même comme des modes). En ce qui concerne le français, il vaut mieux considérer ces complexes comme des synthèmes (dérivés)⁵. Nous n'intégrerons donc pas au système verbal du français des formes nominales comme l'infinitif (*faire*) ou les participes (*faisant, fait*).

Le passif

Dans d'autres cas, il est moins facile de décider si on a affaire à un synthème (base + affixe) ou à un syntagme (noyau + déterminant). Le passif par exemple, est souvent traité comme un déterminant. Mais on pourrait aussi bien y voir un procédé de dérivation (ou de composition) et considérer des ensembles comme *être fait, être chanté* comme de nouveaux verbes à part entière. C'est la solution que je suggérerai ici.

Le futur prochain

Ce que nous voulons dégager et inventorier, ce sont des unités grammaticales. Or la frontière entre grammaire et lexique n'est pas toujours bien nette car les langues ne cessent de fabriquer du grammatical à partir du lexical: par exemple en français il y a eu grammaticalisation des lexèmes nominaux *pas* et *point* quand ces termes sont devenus deuxièmes éléments de négation.

En français contemporain, une séquence comme (*il*) *va faire* (*cela*) peut s'analyser de deux façons: on peut tout simplement voir dans *faire* un complément du verbe *va*; mais on peut aussi considérer «faire» comme le noyau et *va* + infinitif comme le déterminant de ce noyau. C'est ce que fait la *Grammaire fonctionnelle du français* qui considère qu'il y a eu ici grammaticalisation du lexème verbal *aller* et création d'un auxiliaire marquant le futur prochain (en combinaison avec l'infinitif). Un syntagme comme *va faire* devient une forme du verbe *faire* au même titre que *fera* ou *faisait*.

5 Voir André Martinet, *Syntaxe générale* S 3. 10.

Pour poser une telle grammaticalisation on peut s'appuyer sur différents critères comme la fréquence, la perte du signifié concret (l'auxiliaire *va* dans le futur prochain *va faire* n'implique plus aucun déplacement), la restriction de la combinatoire (seulement *va/allait chanter* mais non *ira chanter* etc...) l'intégration dans un paradigme.

Classement des unités

Nous rappelons que ce classement est fondé sur deux critères: les unités regroupées dans une même classe doivent avoir les mêmes compatibilités et s'exclure l'une l'autre dans la chaîne. Nous partons de la coexistence de deux déterminants dans les formes composées pour poser deux classes séparées: d'un côté la classe du parfait, de l'autre celle de tous les déterminants qui peuvent coexister avec le parfait, à savoir le présent, l'imparfait, le futur, le prétérit, le conditionnel, le subjonctif, et l'impératif. Ce regroupement de sept unités à valeur temporelle ou modal peut surprendre le lecteur habitué à bien séparer temps et modes comme dans les beaux «tableaux de conjugaison» des manuels. Mais il a au moins le mérite de procéder naturellement de nos prémisses méthodologiques et de mettre en évidence les vrais rapports d'opposition.

Le système verbal du français comporte deux classes : la classe I regroupant les sept unités à valeur temporelle ou modale énumérées plus haut, et la classe II composée d'une seule unité: le parfait.

Ces deux classes seules ou en s'associant permettent de constituer la totalité des syntagmes verbaux du français comme le montre le tableau suivant où ces syntagmes apparaissent dans la 3^{ème} colonne à droite. Les déterminants présents dans chaque syntagme figurent sur la même ligne que celui-ci et dans la colonne de la classe à laquelle ils appartiennent.

1er tableau des syntagmes verbaux

CLASSE I	CLASSE II	SYNTAGMES
présent		fait
imparfait		faisait
futur		fera
prétérit		fit
conditionnel		ferait
subjonctif		fasse
impératif		fais
présent	parfait	a fait
imparfait	parfait	avait fait
futur	parfait	aura fait
prétérit	parfait	eut fait
conditionnel	parfait	aurait fait
subjonctif	parfait	ait fait
impératif	parfait	aie fait

Il nous reste maintenant à examiner le cas du futur prochain (*va faire, allait faire*). Une fois que le descripteur aura prouvé que le processus de grammaticalisation est achevé, il intégrera cette unité dans la classe avec laquelle elle est en rapport d'exclusion à savoir la classe II; en effet, le futur prochain ne peut jamais coexister avec la parfait (**est allé faire, *était allé faire*). En revanche, il peut coexister avec deux unités de la classe I: le présent (*va faire*) et l'imparfait (*allait faire*)⁶. Cela donnerait le classement suivant :

2ème classement :

Classe I comprenant sept unités :

présent, imparfait, futur, prétérit, conditionnel,
subjonctif, impératif.

6 La même argumentation vaudrait pour le passé récent (*vient de faire, venait de faire*) si l'on décidait d'intégrer cette unité dans le système verbal du français: il faudrait alors ranger le passé récent dans la classe II à côté du parfait et du futur prochain.

Classe II comprenant deux unités :
le parfait et le futur prochain.

2ème Tableau des syntagmes verbaux

CLASSE I	CLASSE II	SYNTAGMES
présent		fait
imparfait		faisait
futur		fera
prétérit		fit
conditionnel		ferait
subjonctif		fasse
impératif		fais
présent	parfait	a fait
imparfait	parfait	avait fait
futur	parfait	aura fait
prétérit	parfait	eut fait
conditionnel	parfait	aurait fait
subjonctif	parfait	ait fait
impératif	parfait	aie fait
présent	futur prochain	va faire
imparfait	futur prochain	allait faire

F. BENTOLILA